

L'UFAP UNSa Justice était convoquée au Comité Technique Spécial de la MA Bonneville.

Sur le sujet du module respecto / les fiches de poste de la brigade infra et la charte des temps des premiers surveillants, la direction n'a finalement pas souhaité en parler malgré le fait que cela soit à l'ordre du jour. Le sujet sera abordé lors du groupe de travail dédié à cet effet ce qui est pour nous, une manière de dévoyer le sujet.

Concernant les fiches de poste de la brigade, la direction a ajouté la gestion du QSL à la brigade infra dans les fiches. **L'UFAP UNSa Justice** a une nouvelle fois demandé à faire retirer les notifications judiciaires à l'agent delta 6. Nous avons une surveillante au greffe (son poste n'est pas prévu dans l'organigramme de l'établissement) qui est qualifiée et qui pourrait s'en occuper. Cela permettrait d'avoir le renfort de l'agent delta 6 pour la détention..... Mais la direction s'y oppose catégoriquement alors qu'il y a déjà 3 personnes administratives au sein du greffe.

Quant à la charte des temps des premiers surveillants.... Nous avons demandé d'avoir l'effectif prévu qui est de 7 1^{ersvt}. Et de pouvoir travailler seul les dimanches. La direction va réintégrer un 7ieme 1^{er} svt dans l'équipe mais ils refusent de les laisser seuls le dimanche prétextant qu'ils sont dans l'obligation de faire réaliser 15 à 20h supplémentaires d'heures frictionnelles.

L'UFAP UNSa Justice ne voit aucune cohérence dans cela, mais nous ne sommes plus surpris par rien.

L'UFAP UNSa Justice a questionné la direction sur les sanctions qu'ils souhaitaient donner aux agents du QF en réintégrant au QH. Notre directeur, vexé d'avoir essuyé un refus d'une collègue en la rappelant a expliqué qu'il réintégrerait au QH les deux

dernières surveillantes arrivées au QF partiellement pour combler les nuits. **L'UFAP UNSa Justice** a fermement dénoncé cette situation et ces manières de faire !

--L'agent vestiaire a souhaité modifier ses horaires car il est dépendant des horaires de train. La direction a refusé argumentant que c'était à notre collègue de s'adapter.

--L'agent infirmerie devra sortir les premiers tours du médical du matin et d'après midi afin de déchargement légèrement les agents d'étage.

--Suite à des dysfonctionnements ces derniers temps, il a été rappelé que les agents ELSP doivent venir en détention afin de prendre en charge les détenus transférés.

--Les agents du parloir nous ont sollicité afin d'aménager leurs horaires pour faciliter la mise en place du premier tour le matin. La direction nous a expliqué qu'ils pouvaient se présenter à l'établissement à partir de 8h15 si besoin afin de préparer leur tour. Cependant , une régularisation devra être effectuée.

-- Lors de la mise en place du deuxième tour des parloirs d'après midi , les détenus visités devront rester en cellule afin de limiter les mouvement d'entrée/sortie des promenades.

--La direction n'a pas souhaité affecter directement d'autres agent à la brigade QA/QD malgré les prochains départ en CA bonifiés et congé de naissance. Ils nous ont affirmé qu'une réponse sera donnée aux dernières candidatures. Le ou les agents désignés seront priorisés afin d'effectuer les remplacement jusqu'à l'amélioration de notre effectif.

--Concernant le groupe de travail que nous avons demandé afin de trouver des améliorations de nos conditions de travail, la direction nous renvoie la balle et ne souhaite pas vous convoquer. Ils se déchargent une nouvelle fois sur notre organisation syndicale afin de créer de groupe. **L'UFAP UNSa Justice** en prend acte.

– Afin de réduire la charge de travail en détention, **L'UFAP UNSa Justice** a demandé de réduire la fréquence de réunion de consultation des détenus. D'après la direction, c'est impossible car c'est une note de la DISP qui nous oblige à effectuer ces réunions

tous les 15 jours. Ils ne souhaitent pas faire installer des téléphones en cursive ou nous doter de téléphone sans fils sous prétexte que nous ne capterons pas le réseau.

– **L'UFAP UNSa Justice** a réussi à obtenir l'ouverture des chambres de repos de 11h00 à 14h00. Mais encore sous la menace de fermeture de notre direction en cas d'incident.

--L'agent Omap était présent. **L'UFAP UNSa Justice** a demandé pourquoi les trames d'équipes n'étaient pas respectées et comment les agents pouvaient dans ces conditions avoir un visu sur leur planning à plus long terme.

Comme souvent avec ce service, la transparence n'est pas de mise et visiblement, la technicité n'est sans doute pas non plus le fort des responsables en place.

L'UFAP UNSa Justice de la MA BONNEVILLE déplore encore une fois que cette instance de concertation qu'est le CTS, ne soit qu'un simulacre de dialogue social transformé en réalité en démonstration de force et en constant bras de fer.

Pas étonnant dans ces conditions que les agents estiment que pour être entendus, ils doivent se manifester autrement....

Pour l'Ufap Unsa Justice de Bonneville,
Le représentant au CTS Yves KOEPEL